AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Discours de François Monin, directeur AgriJura

Mesdames, Messieurs,

Chers représentants de la presse,

Le défi est clair : notre agriculture doit réduire ses émissions tout en continuant de nourrir la population. Pour y parvenir, il nous faut des outils solides, crédibles et partagés. La plateforme AgroImpact répond à cette nécessité. Les chambres d'agriculture que je représente au comité d'AgroImpact en sont convaincues, raison pour laquelle nous avons cosigné une déclaration commune que vous trouverez avec le dossier de presse.

Pourquoi AgroImpact répond-elle à notre demande ? D'abord, parce qu'elle a vocation à devenir nationale et unique. Pour un producteur, c'est un gain énorme en simplicité et en lisibilité. Une seule démarche, reconnue par tous, permet d'éviter la dispersion des efforts et d'assurer une transparence indispensable. Pour les industriels et les consommateurs, c'est aussi un gage de confiance.

Pour cette confiance, je veux souligner l'importance de la gouvernance des données. Les informations issues des fermes sont sensibles : elles appartiennent aux exploitants et doivent rester sous leur contrôle. La crédibilité d'AgroImpact repose aussi sur cette garantie. Les agriculteurs doivent pouvoir décider ce qu'ils partagent, avec qui, et dans quel but. C'est seulement avec cette transparence et ce respect de la confidentialité que nous pourrons bâtir la confiance indispensable à la réussite du dispositif.

Aussi sensibles soient-elles, la gestion des données et leur utilisation doivent *in fine* faciliter le travail des agriculteurs. La digitalisation en marche va dans ce sens. Grâce aux travaux de développement de Barto, bio.inspecta ou encore de l'IP lait, les bilans carbones des exploitations sont facilités. L'agriculteurs devient partie prenante de leur établissement.

Mais une plateforme, aussi performante soit-elle, ne peut pas fonctionner seule. Elle doit s'ancrer dans la réalité du terrain. Et cette réalité, c'est celle des cantons, avec leur diversité de systèmes agricoles, de cultures, d'élevages, de conditions naturelles. C'est pour cela que l'ancrage cantonal est essentiel.

Concrètement, ce sont les conseillers agricoles et vulgarisateurs locaux qui feront le lien. Ce sont eux qui connaissent les exploitations, qui savent écouter, comprendre les contraintes, et proposer des solutions adaptées à chaque typologie d'exploitation. Grâce à eux, les grands objectifs nationaux deviennent des plans d'action concrets, réalistes, et applicables sur chaque ferme, mais surtout adapter à chaque ferme. La démonstration par l'action est tangible ici avec AgroImpact dans les cantons romands, mais aussi bientôt sur Berne ou en

Rue St-Maurice 17
CP 122
2852 Courtételle

Tél. 032 426 53 54
info@agrijura.ch
Fax 032 426 78 71
facebook.com/agrijura

IBAN CH59 8080 8001 8258 6835 7
www.agrijura.ch

Argovie. Récemment, le canton de Thurgovie et sa chambre d'agriculture – canton à production agricole forte – ont rejoint notre démarche. Le développement de l'autre côté de la Sarin est donc en marche.

Chaque exploitation est différente : une ferme de plaine n'a pas les mêmes leviers qu'une exploitation de montagne. Un producteur de lait n'a pas les mêmes marges de manœuvre qu'un maraîcher. C'est pourquoi l'accompagnement personnalisé est la clé du succès. On ne demande pas aux agriculteurs de tout transformer du jour au lendemain, mais de progresser pas à pas, avec des mesures faisables et efficaces. Si le bilan d'une exploitation est standardisé, la mise en place de mesures adaptées doit nécessiter la confrontation d'avis et d'idées avec son conseiller agricole.

Ce rôle de proximité, assuré par nos vulgarisations, parfois en main de nos chambres d'agriculture, parfois cantonalisées et parfois au sein d'instituts de formation, est aussi essentiel pour créer de l'adhésion. Les producteurs doivent comprendre, choisir, et surtout se sentir accompagnés dans cette transition. C'est le seul moyen de garantir que les mesures s'installent durablement.

En résumé, la réussite repose sur trois piliers :

- une plateforme qui protège la propriété des agriculteurs, particulièrement leurs données ;
- un enracinement cantonal fort, pour tenir compte de la diversité de nos régions agricoles, ancrant les bonnes pratiques agricoles ;
- et un accompagnement de proximité, qui transforme les ambitions en résultats concrets, exploitation par exploitation.

Je suis convaincu que cette combinaison est la clé. C'est ainsi que nous pourrons transformer une vision nationale en une réalité tangible, sur le terrain, dans chacune de nos fermes.

Avec AgroImpact, avec la volonté des producteurs, nous avons tout en main pour réussir cette transition. C'est maintenant qu'il faut agir, ensemble.

Je vous remercie pour votre écoute.

François Monin, Directeur d'AgriJura et représentant des chambres cantonales d'agriculture au comité d'AgroImpact

(La version lue fait foi.)

Tél. 032 426 53 54
Fax 032 426 78 71
info@agrijura.ch
www.agrijura.ch